



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

## Faits saillants

### Séance ordinaire du conseil des commissaires

### 13 novembre 2024

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Procédure d'élection

**CC-241113-CA-0010**

ATTENDU QUE la procédure n° P2012-CA-18 : *Procédure de mise en candidature et d'élection de la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et la procédure n° P2000-CA-07 : *Procédures d'élection des membres du comité exécutif* établissent la procédure d'élection à suivre pour la nomination de la vice-présidence, de la vice-présidence substitut et des membres du comité exécutif;

ATTENDU QUE lesdites procédures stipulent ce qui suit en ce qui concerne le mode de scrutin :

*Le vote se fait par scrutin secret ou par tout autre mode de communication, y compris par voie électronique, permettant de recueillir les votes de façon à ce qu'ils puissent être vérifiés par la suite. Le mode de scrutin est déterminé par résolution et nécessite une majorité simple des membres présents et votants.*

ATTENDU QUE le conseil souhaite déterminer par voie de résolution une procédure d'élection pour toutes les mises en candidature des membres du conseil pendant la présente séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que la procédure d'élection pour toutes les mises en candidatures et élections des membres du conseil tenues pendant la présente séance du conseil se déroule conformément à la procédure n° P2012-CA-18 : *Procédure de mise en candidature et d'élection de la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et la procédure n° P2000-CA-07 : *Procédures d'élection des membres du comité exécutif*;

ET QUE le vote se fasse par scrutin secret.

**Adoptée à l'unanimité**

Mise en candidature et  
élection de la présidence  
d'élection

**CC-241113-CA-0011**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet QUE le conseil nomme James Di Sano à la présidence d'élection pour toutes les mises en candidature et élections des membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**

Mise en candidature et  
élection des scrutatrices et  
scrutateurs

**CC-241113-CA-0012**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber QUE le directeur du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources informationnelles soient nommés à titre de scrutateurs pour toutes les mises en candidatures et élections des membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de la vice-présidence du conseil des commissaires

**CC-241113-CA-0013**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires nomme Donna Anber à la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE le mandat de la vice-présidence expire en même temps que le mandat de cette personne à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-présidence substitut du conseil des commissaires

**CC-241113-CA-0014**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires nomme Barbara Barrasso à la vice-présidence substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE le mandat de la vice-présidence substitut expire en même temps que le mandat de cette personne à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

**Adoptée à l'unanimité**

Composition du comité exécutif

**CC-241113-CA-0015**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité exécutif formé du nombre de commissaires qu'il détermine, dont la présidence et au moins une ou un commissaire représentant le comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier institue un comité exécutif formé de sept (7) membres, comme suit :

Présidence (1)  
Commissaires (4)  
Commissaires-parents (2)

**Adoptée à l'unanimité**

Durée du mandat

**CC-241113-CA-0016**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif, conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit de deux (2) ans;

ET QUE les membres demeurent en poste jusqu'à leur remplacement ou jusqu'à ce que leur mandat à titre de commissaire arrive à terme.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination des membres  
du comité exécutif

**CC-241113-CA-0017**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

Anick Brunet  
Benny Catania  
James Di Sano

Bob Pellerin  
Melissa Wall  
Chloée Alary  
Tara Anderson

**Adoptée à l'unanimité**

Modifications à la procédure  
n° 2013-CA-08 : Comités  
consultatifs

**CC-241113-CA-0018**

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* énumère tous les comités de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier auxquels des membres du conseil des commissaires doivent être nommé(e)s à la première séance ordinaire du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE ladite procédure a été modifiée pour supprimer toute référence au comité d'appel, lequel n'existe plus aujourd'hui en raison de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la procédure n° 2013-CA-08 soit modifiée de manière à supprimer toute mention du comité d'appel, conformément au document n° CC-SWLSB-2024/11/13-CA-002.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la  
présidence du comité  
consultatif – administration

**CC-241113-CA-0019**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Desiree Ramacieri que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Bob Pellerin à la présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-  
présidence du comité  
consultatif – administration

**CC-241113-CA-0020**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Noémia Onofre De Lima à la vice-présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la  
présidence du comité  
consultatif – réussite  
scolaire

**CC-241113-CA-0021**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Barbara Barrasso à la présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Desiree Ramacieri à la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

**CC-241113-CA-0022**

Nomination des membres du comité consultatif de transport

ATTENDU QUE la composition du comité consultatif de transport est déterminée par le *Règlement sur le transport des élèves* (le Règlement);

ATTENDU QU'en vertu du Règlement, le conseil doit nommer deux (2) commissaires au comité consultatif de transport;

**CC-241113-CA-0023**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2024-2025 :

Heather Appleby

Elena Ferrato

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des commissaires responsables du comité central des élèves

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a approuvé la résolution n° CC-210623-CA-0136 adoptant la politique n° 2021-CA-27 : *Représentation des élèves auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (ci-après appelée la Politique);

ATTENDU QUE les articles 2.5 et 2.6 de la Politique prévoient la désignation, par le conseil des commissaires, de quatre (4) de ses membres comme responsables du comité central des élèves, soit trois (3) commissaires élus et un(e) (1) commissaire-parent;

**CC-241113-CA-0024**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires et la commissaire-parent ci-après à titre de commissaires responsables du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025 :

Benny Catania  
Heather Appleby

Noémia Onofre DeLima  
Elena Ferrato

ET QUE les commissaires et la ou le commissaire-parent demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la présidence du comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Benny Catania à la présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**CC-241113-CA-0025**

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de la vice-présidence du comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la commissaire-parent Elena Ferrato à la vice-présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE la personne à la vice-présidence demeure en poste jusqu'à son remplacement.

**CC-241113-CA-0026**

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des commissaires à la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

ATTENDU QUE les règlements de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier stipulent ce qui suit :

« *Le conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif peut comprendre une ou un représentant nommé(e) par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour chacune des trois (3) régions, soit Laval, Lanaudière et les Laurentides, selon la définition qui est donnée à ces régions par le conseil des commissaires de ladite commission scolaire.* »

**CC-241113-CA-0027**

ATTENDU QUE l'article 3.03 desdits règlements stipule que le mandat des commissaires nommé(e)s au conseil d'administration doit être de un (1) an (1<sup>er</sup> août au 31 juillet);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des commissaires Benny Catania, Bob Pellerin et Desiree Ramacieri au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur remplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination au conseil d'administration de l'ACSAQ

ATTENDU QUE les statuts et les règlements de l'ACSAQ font obligation à ses commissions scolaires membres de nommer, au conseil d'administration de l'ACSAQ, deux (2) de leurs membres élu(e)s, dont une de ces personnes doit occuper le poste de présidence ou de vice-présidence;

**CC-241113-CA-0028**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme James Di Sano au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le reste du mandat de 2023-2025.

**Adoptée à l'unanimité**

Report/Nomination d'un(e) commissaire au conseil d'administration de l'ACSAQ

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reporte la nomination d'un(e) commissaire au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le reste du mandat de 2023-2025 à la séance du mois de décembre.

**CC-241113-CA-0029**

**Adoptée à l'unanimité**



Engagement d'entrepreneur – projet de rénovation de la ventilation (blocs B et C) – école secondaire de Rosemère

ATTENDU QUE certaines parties du système de ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère doivent être remplacées;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-187-01 concernant la rénovation de la ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère et l'ouverture, le 29 octobre 2024, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

**CC-241113-MR-0030**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de la ventilation dans les blocs B et C de l'école secondaire de Rosemère à XO Construction inc., au coût total de 1 422 000,00 \$, avant taxes, ou 1 519 929,59 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

Participation à un appel d'offres du CAG – Produits de nettoyage pour la conciergerie

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2025-7558-50 pour l'acquisition de produits de nettoyage pour la conciergerie;

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumissionné ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres, car il s'agira d'un contrat de quarante-huit (48) mois qui offrira deux (2) périodes optionnelles de six (6) mois chacune;

**CC-241113-MR-0031**

ATTENDU QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport estime que le coût d'achat des produits de nettoyage pour la conciergerie sera de 575 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2025-7558-50 pour l'acquisition de produits de nettoyage pour la conciergerie;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE tous les achats soient effectués conformément à la *Délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adoptée à l'unanimité**

